

## Situation générale

---

La Présidente a exprimé son sentiment sur la période assez troublée que nous vivons mais en se disant fière du traitement qui en est fait sur nos antennes. « Nous faisons vivre le débat public, sur tous les sujets, nationaux et internationaux ». Vraiment ? Même avec un décryptage de l'interview du Président de la République par Dominique Seux et Nathalie Saint-Cricq ? On fait mieux en matière de pluralisme.

FTV vient de signer un partenariat avec l'Education Nationale, en particulier sur l'éducation aux médias, du fait de la nécessité de passer à la vitesse supérieure pour répondre à l'enjeu de la formation des professeurs. Nous n'en saurons pas plus sur les moyens qui seront mis sur le sujet.

La Présidente fait également part de sa satisfaction du lancement des nouveaux bulletins météo climat. « *Nous sommes les premiers à nous engager de la sorte* ». Dommage que dans l'envers du décor cela se fait encore une fois aux forceps. Elle souligne à nouveau une très bonne dynamique des audiences, France 2 flirtant avec les 16% d'audience, Franceinfo restant la 1<sup>re</sup> offre d'info en France, l'info régionale représentant 30% de cette audience.

La montée en puissance de France.tv se poursuit, mais pour assurer le développement et la visibilité de nos plateformes de contenus cela nécessite une évolution des règles sur la mise en avant des Services d'Intérêt Général (SIG) sur les portails des TV connectées. Les services publics font partie de ces SIG, mais ils regroupent également des acteurs privés qui gèrent des délégations de service public. Par exemple une chaîne TV qui exploite une fréquence hertzienne. En France, la proposition serait d'aboutir à la présence d'une touche unique sur les télécommandes des TV connectées pour accéder à un portail d'accès aux chaînes de la TNT. Pour la Présidente de FTV (et de l'UER) cela serait le moyen de rallier les autres pays européens pour imposer une touche sur les télécommandes « *car on défend tous une souveraineté* ».

Côté sport FTV conserve les droits sur les Jeux Olympiques pour les 4 prochaines éditions, JO 2024 compris mais TF1 a pris les tests match de l'équipe de France de rugby. « *Ils cherchent aussi à récupérer des droits des JO 2024 mais c'est niet* » assure Delphine Ernotte qui déplore le retour d'une agressivité commerciale de notre ex-partenaire sur Salto. Sur la définition de la liste des événements d'importance majeure, le décret à venir pourrait ne protéger que les matchs de l'équipe de France mais pas l'ensemble des compétitions, ce qui annonce des tractations compliquées avec ceux qui ont les moyens d'investir sur ces droits sportifs et en particulier les plateformes américaines.

A propos des JO Paris 2024, il n'y aura pas de chaîne olympique dédiée, mais une déclinaison sur nos antennes pendant toute l'année 2024 jusqu'aux JO. Une demande de canal UHD pour France 2 a été faite et pour les deux canaux France 2 et France 3 pendant la durée des JO. Pas de retour pour l'instant du ministère, sachant que cela nécessite un financement pour des investissements techniques et des émetteurs UHD.

Sur le « projet » *Tanuki*, la direction assure qu'il n'y aura pas de fusion de franceinfo dans France.tv et qu'il ne s'agit que de dupliquer certains produits d'information sur France.tv, en accord avec la rédaction et les journalistes concernés.

Mais le sujet majeur de l'actualité de FTV est d'abord et avant tout le mode de financement de l'audiovisuel public et son niveau. Nous n'avons toujours pas de cadrage budgétaire pluriannuel. Le ministère de la Culture défend le maintien d'un financement sur une fraction de TVA. Cela implique une révision de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LoLF), ce qui pourrait poser un problème d'adoption vu la situation politique à l'Assemblée Nationale.

Le risque est donc d'aboutir à la budgétisation pure et simple de l'Audiovisuel Public, ce qui poserait un énorme problème d'indépendance en plus de mettre en place les conditions d'une réduction rapide de son budget via les lois de finance annuelles et même en cours d'année avec les gels budgétaires.

Pour la CGT il ne faut pas renoncer à la mise en place d'un système de taxe affectée, sur le modèle de l'ancienne Contribution à l'Audiovisuel Public (CAP) avec une proportionnalité par rapport aux revenus, afin de disposer d'une ressource pérenne, dynamique et sanctuarisée.

Dans ce contexte, la direction cherche à discuter en priorité avec l'Etat de la stratégie et de définir en suivant les moyens nécessaires à cette stratégie et pas l'inverse. La direction espère pouvoir aboutir d'ici à l'été 2023.

## Environnement stratégique de FTV

---

France Télévisions est à la croisée des chemins, en attente d'un nouveau contrat d'objectifs et de moyens et d'un nouveau plan stratégique.

Du fait de l'élection présidentielle, les négociations ont pris un an de retard et 2023 est une année de transition.

Pour entamer les discussions avec l'Etat, en début d'année, la direction de France Télévisions a défini ses orientations éditoriales en se basant sur les études des publics, leurs usages, les évolutions technologiques et le contexte du secteur.

La directrice de la stratégie, Juliette Rosset-Cailler, a passé en revue tous ces enjeux à l'occasion d'une commission économique : société fracturée, perte de confiance dans les institutions et dans les médias, inquiétude pour l'avenir sur fond de perte de sens au travail et de crise climatique, saturation d'information.

Dans ce contexte de crise, la télévision poursuit sa lente érosion au profit de la vidéo sur internet, même si la télé représente encore les  $\frac{3}{4}$  de la consommation. Les jeunes, eux, sont majoritairement sur Youtube et sur les réseaux sociaux comme TikTok.

La Smart TV (télé connectée) redonne des lettres de noblesse au poste de télévision, mais cet univers est désormais aux mains des géants de l'électronique asiatique ou des GAFAs, qui n'ont que faire de la télé publique. L'enjeu, dans le futur, est d'y figurer, ce qui impliquera que la France, ou mieux l'Europe, légifère.

Dans tout ça, France Télévisions se voit leader du numérique gratuit en 2030 avec la plateforme France.tv et conforter la place de 1<sup>re</sup> plateforme d'info de Franceinfo. Cela implique aussi de reconquérir les moins de 15-25 ans, de lancer une offre à destination des ados, de fidéliser les internautes en utilisant les données pour proposer des contenus personnalisés.

Côté contenus, la stratégie vise à « *rassembler tous les publics* » en rendant les offres moins institutionnelles, grâce à des programmes plus surprenants, de l'émotion, la mise en avant des cultures émergentes, de l'humour.

La logique des programmes a été repensée en 4 grandes familles, qui correspondent à des rythmes et des modes de consommation différents : les actualités (pas seulement l'info), les savoirs (histoire, science, climat, etc.), les imaginaires (fiction, humour, etc.) et la vie quotidienne (cuisine, conso, jardin). Au rang des priorités sur l'info, la refonte des JT régionaux et le développement du label ICI, la lutte contre les infox avec les autres médias publics, le développement de l'expertise, du décryptage et des enquêtes.

Ces orientations ne pourront être mises en œuvre que si le cadre réglementaire évolue et que l'Etat conforte un financement pérenne et à des niveaux adéquats.

Plus de détails dans [le compte-rendu de la commission économique](#)

## Comptes 2022 FTV

---

Les élus du CSEC ont rendu un [avis](#) sur les comptes 2022 du groupe France Télévisions.

Cet exercice comptable est un peu emblématique car il marque la fin d'une époque, à plusieurs titres :

- ▷ Redevance supprimée et remplacée par une fraction de la TVA
- ▷ Dernière année du contrat d'objectifs et de moyens qui a fait subir à France Télévisions sur 5 ans une baisse de 160 M€ de ressources publiques
- ▷ Dix ans d'un plan social qui a supprimé 15% des effectifs de France Télévisions, soit 1539 ETP.

Dans ce contexte compliqué, l'entreprise parvient encore une fois à afficher un résultat d'exploitation courant à l'équilibre et ce, malgré l'inflation qui a coûté 17 M€ et des coûts de grille plus élevés que prévu, du fait de la couverture info du conflit en Ukraine ou des élections, ou encore du renforcement des programmes sur des compétitions sportives ou sur la couverture du festival de Cannes.

Cela s'est fait par des économies par ailleurs, et notamment sur les ETP, plus bas de 44 unités par rapport aux objectifs (environ 4M€). Cela s'est également fait par les ressources propres qui sont 21 M€ au-dessus des prévisions, essentiellement grâce à la pub et à la filiale de distribution.

Grâce à ces résultats, France Télévisions verse environ 3 M€ d'intéressement, dont on rappelle qu'il est notamment subordonné à la baisse de la masse salariale : un peu cornélien, n'est-ce pas ?

Au final, le résultat net est quand même déficitaire de 48 M€ et vient donc réduire les fonds propres. France Télévisions paye ainsi l'ardoise de la liquidation de la plateforme Salto. Un projet rêvé à l'origine par France Télévisions qui s'est associée avec ses deux principaux concurrents privés, avant que TF1 ne le torpille suite à l'échec de la fusion avec M6.

Voir [le compte-rendu de la commission économique](#).

## Projet de développement de chaînes régionales

---

Ouvert en mai 2021, ce dossier n'est jamais allé au bout de son processus devant les instances, la direction renvoyant toujours à plus tard le recueil de l'avis, faute d'arbitrage sur les moyens. Quasiment deux ans après son lancement où en est-on véritablement ? Le projet est-il abandonné ? La réponse est non pour la direction, même si avec le recul le terme de « chaînes régionales » semble ne plus vraiment correspondre au projet.

Les élus ont reçu un nouveau document articulant ce qui a été fait et ce que la direction souhaite faire. Sans surprise, l'information est le pilier de notre offre avec un renforcement de l'événementialisation. La direction travaille sur cet axe en s'appuyant sur les ateliers de 2021.

La stratégie numérique a beaucoup changé depuis deux ans, « *on travaille à remettre la vidéo au cœur et à booster la production d'articles* » nous dit le Directeur du Réseau Régional (DRR), Philippe Martinetti. Ce dernier met également en avant les 6 prime time dans le réseau en 2022, symbole de cette événementialisation des antennes régionales.

Le DRR rappelle également la saisine de la CGT de 2014 sur les Gestionnaires d'Antenne, « *nous avons fait évoluer les choses avec des perspectives pour ces personnels* ». Certes oui mais il aura fallu 8 ans et 4 mois ! Faudra-t-il attendre autant pour revoir les fiches de poste des chargés d'édition numérique ? Une saisine de la CGT a là aussi été déposée, en juillet 2020, la direction reconnaissant qu'il y avait urgence à régler cette situation. No comment...

« *Chaque antenne a produit un nouveau format en 2022* », s'enthousiasme encore le DRR, « *c'est inédit depuis 2018* ». Et de souligner des coopérations renforcées avec France Bleu sur le sport et l'appli *ICI* qui peine à percer (40.0000 téléchargements). Cela n'est pas encore pleinement satisfaisant, mais le développement continue du côté de Radio France ajoute la direction. Doit-on se sentir rassuré ? Rien n'est moins sûr, la plateforme *ICI* stagnant depuis son lancement.

Enfin, le DRR annonce 34.000 heures de programmation annuelle sur les antennes régionales quand nous étions à 19.000h en 2019 et affirme avoir augmenté la production interne. La CGT met en avant un ressenti tout autre des salariés pour qui l'externalisation de programmes est en hausse, seuls les programmes les plus standardisés et les moins intéressants restant en interne.

Interpelé sur les équipes légères de la Fabrique, le DRR dit avoir la volonté d'y avoir recours plus fortement, en lien avec la politique de soutien de France 3 au tissu industriel audiovisuel local, sur les documentaires et les magazines. Le directeur des antennes et des programmes de FTV, Stéphane Sitbon-Gomez, appuie lui aussi en ce sens et redit sa volonté de porter le projet de régionalisation de France 3.

Pour les élus, il est particulièrement frustrant d'avoir un projet en pièces détachées : régionalisation, expérimentation des régies automatisées, projet de GIE (Groupement d'Intérêt Economique) commun avec Radio-France pour la plateforme *ICI*, note commune Ernotte-Veil sur les rapprochements avec Radio France, Tempo, nouveaux métiers. Comment y voir clair sur les impacts croisés de tous ces projets ?

La question doit être prochainement approfondie en CASAR, la commission spécifique du CSE Réseau sur la régionalisation de France 3.

Enfin, côté budget, la direction met en avant sa volonté de doter le réseau de 60 ETP supplémentaires pour poursuivre son développement en lien avec le projet Tempo. Après avoir saigné à blanc le réseau de plus de 600 ETP en 10 ans, pas sûr que cela suffise si cet engagement

est tenu. Et à ce jour nous n'avons aucun détail de l'affectation à venir de ces postes. Quel métier ? Où ? Quand ?

## Tempo – Poursuite de l'information

---

Tempo est à la fois un non-événement et un cataclysme. D'un côté il ne fait que rappeler les fondamentaux éditoriaux de l'information sur France 3 et notamment la coopération au sein d'une même chaîne, de l'autre il enterre des éditions nationales d'information et il réorganise bon nombre de vacations au détriment de l'équilibre vie pro-vie perso des salariés.

Les élus ont reçu un document sur le projet, plus volumineux que le premier, ce qui est un indice fort sur le degré de préparation du projet né de l'injonction de la Présidente de FTV du 5 juillet 2022.

Au Siège le projet crée des vacations à rallonge pour l'encadrement éditorial lié au projet, il réorganise de fond en comble la Direction de l'Information du Réseau, il transforme les équipes de la rédaction nationale dédiées à France 3 en fournisseuse de sujets et de modules ou chroniques, il ne propose que 2 nouvelles émissions en compensation (météo climat et JO) notamment pour les réalisateurs qui sont très impactés.

En région Tempo allonge les vacations de la filière édition et des techniciens concourant à la fabrication et à la diffusion des JTR et réduit de quelques minutes le nombre d'heures de JT fabriqués en propre par chaque antenne régionale. La durée des JTR sera plus ramassée mais plus intense et entraînera potentiellement l'appauvrissement de certaines activités (par exemple un OPV qui ne pourra plus tourner en extérieur à cause de la modification de ses horaires de travail) voire de la grille (exit le 18h30).

L'équipe projet a évalué à 60 ETP le potentiel manquant aujourd'hui pour assurer la réussite de Tempo et la PDG de FTV a donné son feu vert, sans en avoir le financement dit-elle. Il devrait y avoir quelques mutations du Siège vers les régions, le reste se traduirait par des recrutements d'ici fin 2023 et un peu au-delà. Est-ce que les Parisiens seront remplacés sur leur poste ? Mystère... A noter : il pourra y avoir des périodes de « basse activité », tout dépend de la soutenabilité de l'activité de chaque antenne régionale. Un aveu de faiblesse du dimensionnement des effectifs s'il était besoin de le démontrer...

Pour l'anecdote : un premier calcul des ETP économisés « grâce » au mouvement de grève contre la réforme des retraites pourrait tourner autour de 50 ETP en 2023. De quoi financer un peu le coup de pouce d'ETP de la direction ?

En matière d'accompagnement des salariés pour garantir le maintien de leur équilibre vie pro-vie perso, pas grand-chose à se mettre sous la dent. Le DRH du Réseau France 3 refuse même d'ouvrir à ce stade la moindre discussion sur la semaine de 4 jours. Pour l'accompagnement au changement en revanche, il y aura des formations à la gestion du stress après la rentrée, parce que le changement c'est stressant. Tout l'inverse de la politique prônée officiellement par la direction selon laquelle tout projet d'entreprise doit viser une amélioration des conditions de travail. Alors que le directeur du Réseau France 3 le dit lui-même : « *il faut un soutien fort à la filière édition au sens large* ». OK, mais quoi concrètement ?

La direction est pourtant parfaitement au courant de l'état du corps social, à Paris comme en région. La coopérative CEDAET a produit un rapport accablant sur la rédaction nationale (heures

supplémentaires à la pelle, perte de sens de son travail, etc.). Et en région les élus ont dû déclencher des alertes RPS dans plusieurs rédactions. La direction le sait mais continue d'avancer.

La nouvelle DRH de FTV propose d'y travailler avec la CSSCT du CSE Réseau France 3. Mais elle ne connaît pas encore tous les freins opposés par une partie des managers et des RH opérationnels. Pour preuve, la cheffe de projet Tempo prétend que la direction n'est pas dans le déni puisqu'elle reconnaît qu'il pourra y avoir des difficultés dues à l'accroissement du plan de charges. S'il n'y avait pas de déni, le projet devrait a minima être suspendu d'urgence. Le directeur des Antennes et des programmes estime de son côté qu'on ne peut pas ralentir le projet Tempo comme le demandent les élus, parce qu'il faut apporter rapidement des réponses aux salariés inquiets. Toujours la même blague, tant qu'à souffrir, autant que ce soit rapide. Le projet TEPI ne leur a-t-il pas suffit ?

L'information des élus sur le projet Tempo se poursuivra jusqu'au 4 juillet (date du recueil de l'avis du CSE central), avec l'organisation en parallèle de numéros zéro de JTR nouvelle formule, ce qui pose en soit un problème de sincérité de la procédure d'information-consultation.

## CAMPUS phase 1 – Projet de metazoning et ses conséquences organisationnelles

---

Pour rappel, le projet Campus est le rassemblement au Siège, autour de MFTV, de toutes les entités parisiennes du Groupe France télévisions que sont Malakoff, FTVStudio, l'Université, FTV Publicité, FTV Distribution, la Fondation FTV et les coopérations internationales. Aujourd'hui réparties sur 16 sites, elles seront installées d'ici 2025 dans cinq bâtiments à proximité immédiate les unes des autres.

**L'objectif du projet ?** La création de synergies et le réaménagement des locaux organisés en « quartiers d'équipe » dans lesquels on trouvera différents types d'espaces collectifs dont salle de réunion, espace détente et bureaux en flex office (un peu moins de bureaux que de salariés).

MFTV demeure le 'cœur battant' de l'information et des antennes, le bâtiment Seine Ouest devient l'immeuble dédié à l'innovation, au numérique et aux technologies, ceux de Valin et de Ponant Parc seront les immeubles dédiés aux fonctions support, l'immeuble Quadrans devenant celui tourné vers l'extérieur du Groupe en intégrant l'Université et les 3 filiales (France.tv Distribution, France.tv Publicité et France.tv Studio).

Quant aux IRH, ils quittent Valin pour retrouver les équipes opérationnelles dans les différentes directions pour plus de proximité avec les équipes.

L'expert du CSEC sur le projet Campus, le cabinet Technologia, a rendu un rapport sévère. Si le regroupement géographique des sites et le rapprochement de certaines directions ont du sens, le projet contient de nombreux écueils qui ne sont pas neutres.

### **Sur le plan économique, tout d'abord :**

- ▷ Les ressources attendues de la vente des locaux de Boulogne et Malakoff vont-elles correspondre aux hypothèses prévues ? L'évolution du marché de l'immobilier ne le laisse pas entendre
- ▷ Le projet n'intègre pas le volet « inflation » qui aura un impact sur le financement
- ▷ L'option d'une sortie éventuelle de Ponant Parc en 2029 pose la question de la réduction des effectifs

- ▷ Enfin, MFTV est en zone inondable et le secours production pour le journal de 20H est aujourd'hui Malakoff, comment fera-t-on demain ? L'hypothèse de faire cela sur un plateau à la plaine Saint Denis est-elle vraiment la solution ?

Pour la direction il n'y aura ni gain ni perte en dehors des investissements à réaliser pour réaménager les bureaux. Les élus attendent des précisions.

**Sur les conditions de travail :** comment les équipes seront-elles réparties ? Les espaces de travail de MFTV sont déjà denses et le seront encore plus demain, l'arrivée de Malakoff avec la dilution d'une partie des techniciens dans les équipes de la Fabrique (même modèle que France 3 Paris Île-de-France) inquiètent fortement les personnels concernés. Est-ce que MFTV peut accueillir le nodal et le magasin de Malakoff ? Est-ce qu'il y aura assez de places de stationnement ?

Qu'implique l'aménagement en quartier d'équipe ? La direction assure que l'aménagement des espaces sera fait en fonction de l'activité de chaque équipe. Mais les paramètres à prendre en compte sont nombreux. Outre l'activité, certains postes peuvent nécessiter un équipement particulier, et quid des salariés avec des restrictions médicales ? Comment accueillir stagiaire, alternant ou prestataire quand il y a moins de bureaux que de salariés ?

Le flex office ne fonctionne que si les salariés télétravaillent. La direction est convaincue que la meilleure manière de remettre du collectif est de ne pas offrir un poste de travail à chaque salarié. Conception étrange... surtout en faisant l'impasse sur des organisations différentes : semaine de 4 jours, amélioration de l'acoustique, révision des process, rééquilibrage de la charge de travail, amélioration des relations de travail, etc.

Au prétexte de ne pas embrouiller les salariés concernés par le projet Campus, la direction n'a pas autorisé les élus à réaliser leur propre enquête par mail avec leur expert sur les inquiétudes, les attentes et les besoins des salariés concernant leurs futures conditions de travail. C'est pourtant nécessaire pour éclaircir les thématiques laissées dans l'ombre par les questionnaires élaborés par le cabinet conseil de la direction. Cela pourra toutefois se faire en septembre-octobre, lors de la dernière phase 2 de consultation des élus sur les aménagements des directions, service par service.

**L'avis négatif du CSEC**, très détaillé, explicitant les réserves des élus, a été adopté à l'unanimité.

## Compte-rendu de la commission Outre-mer

---

La direction du Pôle Outremer souhaitait nous faire part de ses réflexions sur les perspectives d'évolution envisagées des Unités de Compétence Complémentaire (UCC) et des métiers en Outre-mer vers de nouveaux emplois. L'objectif serait à terme de faire disparaître ces UCC au profit de nouveaux métiers qui intégreraient le book emploi de France Télévisions.

Neuf pistes d'évolution ont été soumises à la commission par Fabien Amet, DRH du Pôle Outre-mer, parmi lesquelles le JRI-monteur, le chargé d'exploitation et autres animateurs tri-média.

Le point le plus important à l'ordre du jour de cette commission portait sur le projet « *d'évolution de l'organisation des rédactions Outremer* », pour lequel la direction du Pôle Outre-mer a présenté son nouveau plan de bataille. Cela passerait par une refonte structurelle de l'organisation actuelle des rédactions TV, radio et numérique. L'information-consultation des instances, CSEC et CE-CSE ultramarins est ouverte.

Les grandes nouveautés de ce projet sont la création d'un poste de Directeur des Contenus et de l'Information (DCI), de la suppression de la strate des Rédacteurs en chef adjoints avec une nouvelle approche du traitement de l'information par temporalité (actu immédiate / prévisionnel). Les membres de la commission ont interrogé la direction sur la pertinence de ce nouvel organigramme qui ne ferait que déplacer les problèmes sous des intitulés différents.

Un point a été fait sur les expérimentations en cours en Outre-mer, notamment le montage à distance à Mayotte, un projet de système de transmission et montage à distance via liaison 4G pour répondre à des problématiques spécifiques de ce territoire.

L'accord d'expérimentation sur le « studio hub » (radio filmée) signé en Guyane quant à lui, vise à rendre plus présentable le rendez-vous de la mi-journée diffusé en TV. Les élus ont alerté la direction sur le fort impact potentiel sur les métiers.

La réorganisation et les dysfonctionnements observés au sein du Portail Outre-mer à Malakoff, plateforme censée être la vitrine numérique des 9 stations d'Outre-mer, a occupé une bonne partie du débat également. Les élus ont préconisé que les organisations aussi diverses que variées, observées d'une station à l'autre, soient plus homogènes.

Enfin, un point d'étape nous a été fait sur le projet CAMPUS. L'immeuble principal du Siège est celui qui accueillerait les activités du Pôle Outre-mer. Le chef de projet a garanti que l'intégralité du rôle et des missions des équipes de Malakoff resteraient inchangées.

Les élus ont exigé que les moyens de production et de diffusion soient a minima les mêmes qu'aujourd'hui en matière de qualité, voire meilleurs après déménagement.

## Fabrique

---

A l'ordre du jour de ce point le focus de l'expert du CSEC sur la Fabrique, le bilan d'activité, le bilan d'application des règles d'or et l'avenir des équipes légères Siège et régions.

Le plan de charge de la Fabrique a été effectué à 94% pour les plateaux et à 99% pour les régies et même 114% en vidéo mobile, mais en incluant les externalisations. Le plan de charge VM interne est donc en ligne avec le budget. A noter les 12% d'activité de régie et plateau pour l'info nationale de France 3 dont nous ne savons pas par quoi elle va être remplacée à la rentrée si le projet Tempo va à son terme.

La fiction est en dépassement du plan de charge (114%) du fait d'un report partiel après l'arrêt de Plus belle la vie. De ce fait l'activité feuilleton est en baisse (82%). La Post-production est globalement en ligne avec le budget (95%) mais là encore il faut retirer l'activité externalisée, ce qui amène l'exécution du plan de charge à seulement 80%. La vidéographie est à 99% de la prévision.

Mais ces chiffres cachent une autre réalité. Il s'agit du taux d'utilisation en jours de présence des équipes sur les activités. Il est à déplorer que la direction externalise l'activité alors que les moyens techniques restent disponibles en interne, ce qui n'est pas une bonne façon de rentabiliser les investissements réalisés. La CGT demande donc un autre indicateur, celui du taux d'utilisation des outils en nombre de jours d'utilisation, activité par activité.

Pour les équipes de tournage le tableau est beaucoup plus sombre. La direction affiche un plan de charge à 76% mais là aussi en incluant les externalisations ! La réalité est un plan de charge à



47,5% ! Est-ce la raison pour laquelle la direction de la Fabrique a annoncé aux salariés des services équipes légères du Siège la fin de leur service fin 2023 et le transfert aux antennes régionales pour celles du Réseau ? La CGT a rappelé le protocole d'accord signé en novembre 2022 suite à un préavis de grève de notre syndicat qui acte le maintien a minima des 4 équipes légères régionales de la Fabrique et la poursuite des discussions pour les autres équipes légères régionales et celles du Siège. Un drôle de façon de poursuivre le dialogue.

Il y a pourtant des marges de manœuvre manifestes ! Si les équipes légères de tournage ont réalisé 954 jours d'activité au 4e trimestre 2022, 567 jours ont été externalisés.

Le Directeur des antennes et des programmes de FTV a confirmé en séance que le protocole d'accord de novembre 2022 sera respecté et que les discussions doivent reprendre sur le sujet. Dont acte, nous attendons une nouvelle date de réunion.

Nous avons fait la démonstration que les équipes du privé n'étaient pas systématiquement réduites à une seule personne comme le prétend la direction, bien au contraire, et que l'ETP intermittent n'était pas moins cher que celui d'un salarié permanent, rapport de l'expert à l'appui.

Pourquoi la priorité de recours aux moyens internes ne s'applique-t-elle pas aux équipes légères ? La direction n'a pas de réponse à apporter à cet état de fait. Pour la CGT l'explication est à chercher du côté des directions des documentaires et des magazines, ce qui met le directeur de la DGDAP dans une colère noire. Il doit pourtant savoir que c'est un vieux sujet et la CGT ne lâchera pas. Les équipes légères sont un atout stratégique majeur pour l'entreprise et nous entendons bien le défendre et même le développer.

Le cabinet Secafi a exposé son rapport sur les comptes de la Fabrique dont le mode de comptabilité (recettes et charges) fait que les charges sont toujours au-dessus de ses recettes. Il n'est par exemple pas normal de confier la gestion du plateau fond vert de Vendargues à FTV Studio et que, faute de clients, ce soit à la Fabrique d'éponger le manque à gagner. Si FTV Studio gère, elle assume les pertes éventuelles.

Il est démontré que plus on recourt à la Fabrique, plus elle est économiquement performante et que le recours à des moyens externes est la double peine lorsque des moyens internes sont disponibles car on paye à la fois l'externe et le sous-emploi interne. Il ressort également de ce rapport que la fiabilisation du plan de charge Fabrique est difficile. Les coûts ont certes augmenté mais surtout du fait de l'inflation. Au final, le modèle économique de la Fabrique est jugé logique et cohérent par l'expert.

La direction réaffirme qu'elle soutient la Fabrication interne, que c'est un atout pour FTV. Le problème est donc le fonctionnement de la Fabrique, ou plutôt ses multiples dysfonctionnements du fait d'un encadrement éloigné des salariés et dont les décisions restent totalement incomprises. Et l'on pourrait ajouter le dernier problème en date avec l'absence d'anticipation des départs au service de la paye de la Fabrique qui provoque de graves retards sur le paiement des éléments variables de salaire.

Paris, le 21 avril 2023